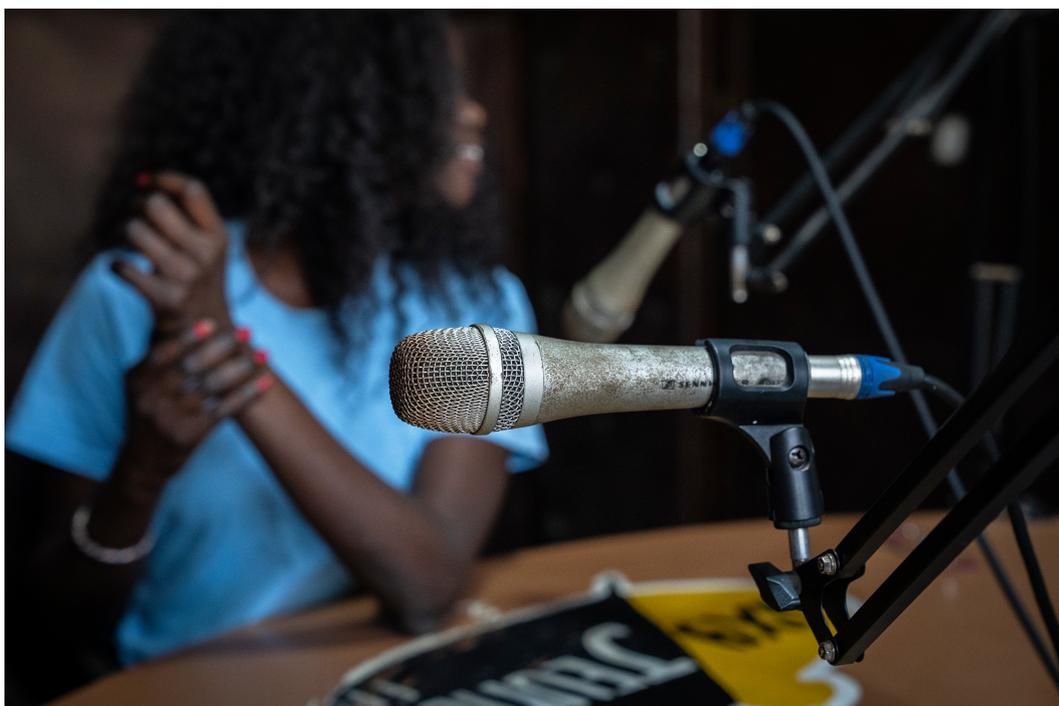


RAPPORT FINAL D'ÉVALUATION DU PROJET

« Prévention et éradication de la violence de genre dans les zones périurbaines de Dakar, Sénégal »



Laura Feal  
Marta Moreiras  
Khadim Diop

## INDEX

1. Synthèse
2. Introduction
3. Brève description du projet
4. Objectifs de l'évaluation
5. Description de l'approche méthodologique et principales techniques utilisées
6. Description de l'information obtenue
7. Conclusions et recommandations
8. Annexes

### Synthèse

Le travail d'évaluation de ce projet a été mené sans problème et dans les délais prévus. L'accès aux sources primaires et secondaires a été donné depuis le premier moment et les équipes des deux organisations partenaires dans l'exécution : Xarxa de Consum Solidari (XCS) et Association de Juristes Sénégalaises (AJS) ont été très ouvertes et disponibles.

Trouvant très pertinente l'intervention, cohérente avec les besoins du pays et en particulier de la banlieue de Dakar, et accomplie sans problème majeur, nous avons focalisé la présente évaluation sur la recherche des pistes d'amélioration, avec un esprit critique, afin d'être utile.

### Introduction

L'ONGD catalane Xarxa de Consum Solidari (XCS) exécute projets et programmes au Sénégal depuis 2010 dans le cadre de la sécurité alimentaire, la gouvernance démocratique, la promotion des droits des femmes et lutte contre les violences dans les régions de Kolda, Ziguinchor et Dakar.

L'année 2021, XCS a bénéficié d'un financement de la Mairie de Barcelone pour exécuter le projet biennal « Prévention et éradication de la violence de genre dans les zones périurbaines de Dakar, Sénégal » avec l'Association de Juristes Sénégalaises (AJS), comme partenaire local.

Conformément à la normative de la mairie de Barcelone sur les procédures de suivi et justification, l'entité a publié les TdR pour la réalisation d'une évaluation finale du projet.

L'équipe signataire du présent document ont été retenus pour réaliser ce travail, après validation de l'offre envoyée.

Les personnes composant ladite équipe sont : **Laura Feal**, journaliste et experte en gestion de projets de coopération internationale avec formation et expérience dans l'approche genre (team leader), **Marta Moreiras**, journaliste et photoreporteur avec formation en approche genre (logistique à Dakar et chargée de la vidéo capitalisation) et **Khadim Diop**, étudiant en relations internationales et militant de base dans la question des droits humains (assistant logistique,

traduction).

### Brève description du projet

Tel que formulé dans le canevas d'appel à projets présenté par la XCS, le projet d'une durée de 24 mois visait à contribuer à la **prévention et à l'éradication des violences de genre dans quatre communes des départements de Pikine, Guédiawaye et Malika, ceinture périurbaine de la ville de Dakar, au Sénégal, à travers le renforcement et le déploiement de politiques publiques existantes**. Les titulaires de responsabilités et d'obligations étaient prévues au nombre de 1.120 personnes, dont 762 femmes et 358 hommes âgés de 25 à 75 ans.

Pour y parvenir, 4 axes furent suivis :

- (1) la participation effective des acteurs/actrices du projet,
- (2) l'amélioration du système juridique, institutionnel et opérationnel de prévention et de prise en charge des victimes,
- (3) l'amélioration d'intégration de la perspective de genre basée sur les droits humains des parajuristes, des agents publics et des citoyens ; et
- (4) accroître la capacité des femmes en matière de sensibilisation et de plaidoyer politique sur l'avortement médicalisé et les pratiques néfastes.

L'action s'alignait sur les principaux documents stratégiques du pays, tels que le Plan Sénégal émergent (avec un horizon 2035), la Stratégie pour l'équité et l'égalité des genres (2016-2026) et le Plan d'action national de lutte contre les violences de genre et la promotion des droits de l'homme (2017-2021).

La contrepartie locale fut **l'Association des Juristes Sénégalais (AJS)**, possédant une vaste expérience en matière de droits des femmes et de violence, tant à travers des actions de plaidoyer politique que des actions de rue, qui a participé activement tant à l'identification qu'à la formulation du projet.

### Objectifs de l'évaluation

Selon les TdR publiés, avec la présente évaluation, XCS, l'AJS et la mairie de Barcelone souhaitaient avoir des résultats d'apprentissage, ainsi comme les difficultés et les bonnes pratiques, avec la volonté de les intégrer dans la gestion d'autres interventions futures, surtout au Sénégal.

Le projet objet de l'évaluation a pour objectif général (OG) **de contribuer à la justice de genre dans la région de Dakar, Sénégal**. L'objectif spécifique (OS) est de **prévenir et d'éradiquer la violence de genre dans quatre communes de Pikine, Guédiawaye et Malika**.

Concrètement, l'évaluation devait se centrer dans l'analyse des impacts générés à travers de ses quatre (04) résultats pendant la durée d'exécution du projet, à savoir du 1<sup>er</sup> décembre 2021 au 31 décembre 2023 (avec une prolongation d'un mois accepté par le bailleur) :

- R1 Assurer la participation active de tous les acteurs/actrices du projet
- R2. Améliorer le système légal, institutionnel et opérationnel de prévention et attention intégrale des femmes victimes de violence
- R3. Améliorer l'Approche Genre Basé en Droits Humains (AGBDH) des parajuristes, agents publics et citoyenneté
- R4 Augmenter la sensibilisation et le plaidoyer des femmes sur l'avortement médicalisé et les pratiques néfastes

L'évaluation devait répondre à un total de 22 questions associées à 6 critères d'évaluation :

- 1) Impact ;
- 2) Approche de genre basé en droits humains (AGBDH) ;
- 3) Durabilité ;
- 4) Participation ;
- 5) Degré de coordination et
- 6) *Empowerment* / Autonomisation.

### Description de l'approche méthodologique et principales techniques utilisées

L'évaluation s'est déroulée en 4 phases :

#### Phase de conception :

- Réunion de cadrage avec la responsable du projet
- Révision de la documentation mise à disposition
- Ajustement et validation de la conception d'évaluation, élaboration définitive de la matrice et proposition méthodologique
- Conception et élaboration de techniques de collecte d'information
- Préparation de l'agenda de travail sur le terrain avec la XCS et AJS

Une fois la proposition approuvée (22/12/23), l'équipe évaluatrice a convenu, à travers deux réunions online (avec Armonía Pérez 22/12/23 et Irene Polo Barnabé 09/01/24), du calendrier final avec XCS, l'entité organisatrice ainsi que des limites et les attentes concernant l'évaluation. En particulier, nous avons convenu l'accompagnement d'au moins un membre de l'AJS dans la gestion logistique de la mission sur le terrain, la réalisation de la restitution via online et le rendu du rapport dans une seule langue. Même si dans la première proposition celui-là était prévu en espagnol, nous pensons que c'est plus pertinent de le rendre en français afin d'améliorer l'implication du partenaire AJS dans la révision et commentaires du document final.

À partir de la signature du contrat (22/12/23), l'équipe de la XCS nous a donné accès aux sources d'information secondaire, et nous avons procédé à son étude. Les documents fournis sont :

- Document de formulation du projet, en catalan. Annexes : cadre logique et chronogramme en français. Ultérieurement, nous avons eu accès à une des annexes techniques : statistiques de la Boutique de Droit de Pikine 2020.
- Rapport intermédiaire du projet, en catalan. Les sources de vérification sont rendues disponibles à partir du 10/01/24.
- Documents relatifs à la reformulation du projet (modification substantielle)
- Documents relatifs à la prolongation du projet
- Documents relatifs à d'autres modifications non substantielles : chronogramme et une activité.

#### Phase de travail de terrain :

- Exécution du travail de terrain
- Systématisation des données et interprétation des données
- Progression de résultats et restitution aux partenaires locaux et personnes-ressources identifiées par les commanditaires

Après **exploitation du contenu** mis à disposition, l'équipe a coordonné avec la personne déléguée pour l'accompagnement de la mission sur le terrain de la part de l'AJS, Alphonsine Demba, coordinatrice du projet, pour caler avec elle, les dates, la méthodologie et les besoins logistiques.

La mission visait la rencontre de l'équipe d'AJS et l'entretien avec un groupe suffisamment représentatif de bénéficiaires du projet (titulaires de droits) et d'acteurs locaux et représentants politiques (titulaires d'obligations et responsabilités).

Les motivations qui nous ont guidé pour la proposition de cette mission ont voulu garantir une approche par :

- **résultats**, qui analyse les réalisations obtenues en les comparant aux réalisations attendues et aux effets prévus et imprévus.
- **processus** : les aspects qui ont facilité ou entravé les changements obtenus analysés dans le cadre contextuel
- **participative**, impliquant activement des représentant.e.s des personnes concernées, afin que leurs voix et opinions soient entendues, prises en compte et intégrées.
- **formative**, demandant des possibles améliorations ou des suggestions, afin que les nouveaux projets/programmes intègrent les leçons apprises.
- **intersectionnelle et de genre** promouvant des indicateurs qui mesurent la participation qualitative des différents acteurs dans ses différentes phases, le processus de changement dans les attitudes et les comportements des hommes et des garçons impliqués dans le projet vers des attitudes de masculinité positive. Les différences culturelles intracommunautaires et des barrières symboliques et physiques qui ont pu empêcher la pleine participation de certaines personnes au projet, comme la langue de communication, les barrières d'alphabétisation en français, l'alphabétisation numérique ou les thèmes proposés, ont été aussi prises en compte.

Le canevas d'évaluation (**voir annexe**) tenait en compte aussi bien les questions proposées, complétées et revues des six indicateurs d'évaluation prévus comme la qualité des personnes à rencontrer par rapport à leur position auprès des droits défendus (titulaires de droits, de responsabilité ou d'obligations). Le canevas a été validé sans objection par l'AJS ni XCS.

La **mission sur le terrain** a été réalisé par toutes les membres de l'équipe pendant deux jours le 15 et 16 janvier 2024 et trois supplémentaires (le 12, 15 et 16 février 2024) pour la réalisation de la vidéo de capitalisation. L'agenda suivi est la suivante :

AGENT/INSTITUTION	NOM, POSTE	JOUR ET HEURE	LIEU	TYPE DE RENCONTRE
Équipe de projet AJS	Alphonsine DEMBA (coord)	LUNDI 15/01, 9H00	Liberté 6 , DAKAR	Entretien collectif
	Sokhna Diarra Fall (assist)		Bureau AJS	1h
	Peladji (compt)			
<b>PIKINE</b>				
Journalistes	Radio (Pikine) - Maimouma	LUNDI 15/01, 11H	Radio Oxigène FM Pikine	Entretien (30')
Représentant de la Mairie de Pikine Ouest	mme DIEYE NDEYE DIEMBOU MBOUP	LUNDI 15/01, 12H	Mairie de Pikine Ouest	Entretien (30')
Imam (Pikine Ouest)	IMAN NDIAYE	LUNDI 15/01, 13H	Mairie de Pikine Ouest	Entretien (30')
Boutique de Droit de Pikine	Madame Bakhoum (visite et formatrice VBG)	LUNDI 15/01, 16H	Boutique Droit Pikine	Visite (30') + Entretien (30')
formateurs/trices expertes assoc GRAINES de Pikine ou autres	Etat civil - Fama Dieng	LUNDI 15/01, 17H	Boutique Droit Pikine	Entretien (30')
<b>GUÉDIAWAYE</b>				
Représentant de la Mairie de Wakhinane Nimzatt (Guédiawaye)		MARDI 16/01 10H	Mairie de Wakhinane Nimzatt (Guédiawaye)	Entretien (30')
Participant.es formations	- 2 Participant.es R2 sur le POS (profils divers : magistrat, juge, agent de sécurité..)	MARDI 16/01 11H	Mairie de Wakhinane Nimzatt (Guédiawaye)	Focus group (1h)
	- 2 Participant.es formations R3 sur VBG, registre civil et DDHH (parajuriste, délégué quartier, structures sanitaires, assoc mères d'élèves)			
	- 3 Participant.es campagnes sur l'accès à l'avortement médicalisé R4 (assoc femmes)			
Journalistes	Presse -Ansou Mané (Temoin FM)	MARDI 16/01 16H	castor	Entretien (30')
formateurs/trices expertes	Techniques de plaidoyer -Fatou Touré	MARDI 16/01 16H	castor	Entretien (30')

Le travail sur le terrain a été exécuté comme prévu, sauf pour la partie focus group, car la convocation n'a pas respecté la consigne de profils divers spécifiée, étant toutes les présentes *des bajenu gox* et/ou parajuristes ou mère d'élèves, toutes des femmes et du même rang d'âge. Dans le cas particulier du R2, ç'a empêché de comprendre l'ampleur et impact de l'activité sur le P.O.S.

Après concertation avec l'équipe de XCS et adéquation à son emploi du temps (marqué par une mission à Zinguinchor) le 2 février 2024, l'équipe d'évaluation a organisé **une réunion de restitution** des résultats de la mission de terrain pour partage de résultats (résumé de chaque réunion et rencontre) et avancement de quelques pistes de conclusions et recommandations. Le document contient des citations directes de la part des personnes rencontrées pour permettre une appréciation méditée et à la fois propre de la part du lecteur ou lectrice.

Le travail sur le terrain a aussi permis de mieux cibler le contenu de la vidéo de capitalisation, qui se focalisera sur les faiblesses rencontrées afin de combler ce manquement de compréhension de quelques termes. Une réunion à cet effet a été réalisée le lundi 5 février 2024, entre Marta Moreiras, XCS et AJS.

#### Phase de rédaction du draft du rapport :

- Rapport préliminaire et ajustement des conclusions et des recommandations
- Draft de la vidéo de l'évaluation

Le présent rapport a été nourri avec les inputs de la mission sur le terrain, les commentaires de la réunion de restitution et l'exploitation de la documentation fournie par l'équipe de projet.

Pour le faire, nous avons suivi les indications de contenu (index) stipulées dans les TDR de l'évaluation.

Par rapport à la vidéo finale, elle contiendra à travers 6/7 témoignages, de réponses très directes à une dizaine de questions en lien avec le sujet du projet : le genre, les VBG, la justice, la mutilation génitale féminine, le viol, les clés de l'état civile, etc

### Phase de rédaction du rapport final :

- Envoi du rapport final a XCS en français avec annexes.
- Envoi de la vidéo finale

Le calendrier final d'exécution a été celui-ci :

Phases	Décembre 2023	Janvier 2024				Février 2024			
	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Semaines	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Signature du contrat	x								
Phase de conception		X	x						
Travail sur le terrain				X					
Rédaction du rapport					X	X			
Commentaires au draft							X		
Remise du rapport final								X	

- Signature du contrat et phase cabinet : du 22 décembre au 12 janvier 2024
- Travaux de terrain : 15 -16 janvier 2024
- Remise du rapport d'avancement : 8 février 2024
- Remise du rapport final définitif : 20 février 2024

## Description de l'information obtenue

### Analyse des indicateurs

#### IMPACT

Après exploitation des sources de vérification du projet et des témoignages des personnes qui y ont participé, nous tenons à confirmer **son impact positif dans l'environnement** en ce qui concerne la lutte contre les violences basées sur le genre dans les quatre communes. Atteindre l'objectif spécifique étant un peu difficile, dû à son ambitieuse formulation qui répond plus à un objectif général : un seul projet ne peut pas « éradiquer » les VBG, mais plutôt un ensemble d'interventions issues d'entités à différents niveaux de responsabilité et qui convergent dans un territoire pendant une période bien plus longue que la vie d'un projet. Par contre, cette intervention a été connue et reconnue par les parties prenantes comme un **élément important dans l'écosystème des dispositifs de prévention de la VBG** dans les communes de référence.

Également, **on a contribué**, à travers le travail réalisé pendant les deux années d'exécution du projet, **à la consécution des résultats escomptés**, formulant, encore une fois, un niveau au-dessus de ce qu'une intervention du genre pourrait assurer.

Le projet a été particulièrement efficace dans la **mobilisation de différents acteurs et actrices clés dans la lutte contre les VBG (R1)**, auxquels on ne prête pas suffisamment d'attention et qui, par leurs rôles, peuvent contribuer significativement à l'avancement de la sensibilité sur la question. L'Association de Juristes Sénégalaises (AJS) a été cruciale dans ce rôle de dynamisateur, car son travail est largement apprécié et garant d'engagement. Pour ce résultat, on signifie particulièrement l'importance des journées de portes ouvertes (A2.R1), comme des moments phares du projet, permettant la rencontre de la population avec des personnes-ressources capables de donner conseil et orientation.

Le changement d'une de ces activités par une Table ronde sur la Parité, même si nous semble un bon exercice de flexibilité par rapport à l'adaptation à l'actualité du contexte (très pertinent après les élections législatives et locales, voir les commentaires de l'indicateur de Coordination, et à l'intérêt que le thème suscite par exemple dans la Mairie de Wakhinane Nimzatt) il n'a peut-être pas contribué si directement à la consécution du résultat que l'activité initialement prévue.

Le reste des activités prévues nous semble plus de l'ordre de la méthodologie d'implémentation du projet que des vraies activités qui contribuent au Résultat (A1.R1 : lancement du projet ; A3.R1 Évaluation finale du projet et A4.R1 Rencontres du comité de pilotage) qui est néanmoins atteinte à travers l'exécution des restes des actions des autres résultats. On se demande si cela ne devrait-il pas être donc l'objectif spécifique du projet.

« Le projet a permis de renforcer le maillage pour lutter contre les violences, avec des acteurs distincts » (Mme Bakhoum, responsable Boutique de Droits Pikine)

Pour atteindre le **R2, visant à améliorer le système légal, institutionnel et opérationnel de prévention et d'attention intégrale des femmes victimes de violence**, prévoyait exclusivement l'organisation de deux ateliers sur les procédures opérationnelles standardisées. En regardant les sources de vérification du projet, on comprend la pertinence et le bon accueil de cette activité, par contre en rencontrant sur le terrain une partie des participantes à la formation (voir partie « Méthodologie », limites de la mission sur le terrain) apparemment les concepts ne sont toujours pas clairs. Une durée plus longue de cet atelier, voire la révision même du format ou l'accompagnement avec d'autres types d'activités complémentaires nous semblerait donc pertinent pour atteindre effectivement le résultat escompté

(qui mérite aussi une révision de la formulation en l'adaptant à la capacité d'action des promoteurs : une association de base et une ONGD).

L'atteint du **Résultat 3, Améliorer l'Approche Genre Basé en Droits Humains (AGBDH) des parajuristes, agents publics et citoyenneté** nous semble effectif et très apprécié, surtout en ce qui concerne l'implication de différents niveaux et profils de titulaires d'obligations et responsabilités, et qui ne sont toujours pas invités à ce type de formations. On parle concrètement des mères d'élèves (A1.R3) et du personnel de l'état civil (A3.R3). L'implication des *bajenu gox* et sa formation comme parajuristes est jugée essentielle et incontournable pour l'ensemble des acteurs rencontrés et aussi depuis notre point de vue.

« Le projet, l'AJS a permis de mieux connaître l'état civil et être plus près de la population » (Commune Pikine Ouest)

« Le projet nous a apporté le COURAGE de transmettre à la société les bons concepts » (Adjointe au Maire Pikine Ouest)

Par contre, aucune activité touchant la citoyenneté n'est prévue dans le cadre de ce résultat qui le nomme directement dans sa formulation.

Pour la consécution **du R4 Augmenter la sensibilisation et le plaidoyer des femmes sur l'avortement médicalisé et les pratiques néfastes**, on avait prévu trois activités :

L'une visant la réalisation de campagnes de plaidoyer sur l'accès à l'avortement médicalisé (A1.R4), passant par la radio et les causeries. Les deux stratégies, touchant les titulaires de droits, ont été jugées bien menées et importantes pour la réussite du projet. L'augmentation de la sensibilisation atteinte, l'accès à ce droit est pour autant entravé par une autre question de fond : le problème de base est la complexité des conditions requises pour accéder à ce droit. Un plaidoyer serait donc plus approprié (visant les titulaires d'obligations plutôt que la population) sur cette question pour avoir un réel impact.

Les campagnes de sensibilisation sur les VBG et Registre Civil (A2.R4) semblent avoir plus d'impact pour ce qui est accès aux droits. D'après les témoignages, après chaque action du R3 et du R4 touchant l'état civil, il y aurait une augmentation du nombre de personnes qui s'approchent au registre pour avoir des informations et/ou inscrire un acte de naissance, de mariage, divorce ou décès, montrant aussi l'impact des actions du projet chez les gens.

Pour le cas des VBG, comme on racontera plus bas, on a signifié une méconnaissance des termes et des implications : pour les types de violences possibles (injures, mensonges, violences économiques et psychologiques), mais surtout par rapport au terme « genre ». Malgré une appropriation sans à peine questionnement de la part des acteurs et des actrices rencontrées, peu de personnes ont démontré une compréhension juste du terme et aucune n'a pas pu témoigner de sa traduction en langues locales.

La dernière des activités (A3.R4) prévoyait la formation à des femmes leaders sur des techniques de plaidoyer. Si bien le déroulement de la formation et la combinaison de la théorie avec des cas pratiques semble intéressant, l'application des apprentissages reste incertaine.

En général, comme commentaire pour évaluer l'impact de tous les résultats, on doit signaler que le projet **ne prévoyait pas de mécanismes ni de restitution ni de suivi des formations et des sensibilisations** faites pour savoir si les acquis ont été effectivement appliqués, ce qui limite l'évaluation de son impact, mais particulièrement la mesure des indicateurs.

Sur ce point, il faut noter que la rédaction de certains des indicateurs (IOV1, IOV2, IOV3, IOV4 de l'OS ; IOV1 du R2 et IOV1, IOV2 IOV3 du R3) en termes de pourcentage d'amélioration rend impossible sa mesure sans l'exercice, au préalable ou au début du projet, d'une ligne de base. Il faut aussi noter que la nature du projet, qui prétend de changements sociaux profonds, empêche également de mesurer l'impact à la fin de l'intervention. Le travail fait donc par cette équipe d'évaluation permet de conclure que **le projet a effectivement participé à la lutte contre les VBG (plutôt à la prévention qu'à l'éradication), et que sa contribution est significative dans le cadre des communes touchées, suscitant surtout le débat et la réflexion collective et contribuant à la divulgation des éléments clés pour outiller acteurs divers.** Une meilleure formulation des objectifs et des résultats visés ainsi qu'un arsenal plus réfléchi d'indicateurs à court terme pourrait aussi être plus efficace pour des nouvelles interventions du genre.

## AGBDH

Par rapport aux questions posées sur l'évaluation de cet indicateur dans les TDR, l'équipe d'évaluation considère que le projet a été formulé et exécuté selon une approche genre basé sur les droits humains, dans la mesure où **on touche un droit fondamental, le droit à avoir une vie libre de violences, qui concerne particulièrement les femmes et les jeunes filles.**

De ce point de vue, **la stratégie choisie** pour le travailler, à savoir, la sensibilisation des titulaires d'obligation, la formation et renforcement de capacités auprès des titulaires de responsabilités et la divulgation des lois avec les titulaires de droits, est en phase avec les principes de l'AGBDH.

Par contre, d'après l'exploitation du travail réalisée et les interviews faites sur le terrain, nous notons une tendance (commune à la plupart des endroits) à **travailler majoritairement ces sujets avec des femmes et très peu d'hommes alliés sur la question.** Nous mettons en évidence une condescendance à l'égard de ces derniers, par rapport à des commentaires ou de mauvaises interprétations de l'information qu'on n'ose pas contredire, par peur, peut-être, de les perdre dans la défense de la cause.

Le **concept de « masculinité positive »**, qui n'était pas inclus dans la formulation, mais inclus dans la première réunion du comité de pilotage du projet, semble intéressant, mais pas atterri à la réalité locale. (Qu'est-ce que la masculinité positive au Sénégal ?) (Des exemples quotidiens ?)

Ce concept, ainsi que celui de « **genre** », bien que nous permette d'insérer nos actions dans un cadre plus international, court un grand risque de, pas seulement, incompréhension chez les populations, mais de mauvaise interprétation, voire de détournement du sens original. Plusieurs acteurs, même ceux censés maîtriser les termes et la complexité du contexte, s'accrochent sur les amalgames entre « genre » et « homosexualité » et « personnes LGBTIQ+ ». Malgré l'assurance de la part de tous et toutes de faire « un effort » pour la clarification des termes, et constatant que cela ne contribue toujours pas au succès, l'équipe d'évaluation se demande sur **l'efficacité d'insister sur le langage** au lieu de se concentrer sur l'explication des dynamiques structurales qui provoquent les inégalités. Privilégier le fond sur la forme : ce qui fera partie des recommandations finales.

Dans ce sens, il est important **d'avoir accès aux matériels de la formation** (manuels, dossiers, PowerPoint, etc.) pour s'assurer que le contenu de tous les formateurs et formatrices du projet se sont basés sur les mêmes sources, savoir s'ils sont tous en phase avec les intérêts du projet. Nous pensons que l'axe formatif doit suivre une même stratégie de contenu et d'approche méthodologique, et donc faire partie de la mission du Comité de pilotage du projet.

D'autre part, on n'a pas constaté des stratégies ou des réflexions de la part de l'équipe du projet pour **l'inclusion des acteurs réticents** à la consécration dudit droit. C'est constaté dans le cas d'autres acteurs et actrices impliqués dans le projet, comme la journaliste d'Oxyjeune FM ou l'imam. Une des mamans

d'élèves et *bajenu gox* du focus group a aussi mentionné son essai de parler avec les hommes depuis une autre approche.

En ce qui concerne les tranches d'âge, on note un **profilage plus accentué sur les personnes âgées d'entre 30 et 60 ans**, ce qui laisserait à côté les jeunes. Ayant constaté que les VBG et les pratiques néfastes chez eux présentent des patrons particuliers et différents de ceux des personnes d'autres tranches d'âge, une stratégie distincte serait aussi intéressante.

## DURABILITÉ

D'après nos analyses, **les titulaires de responsabilités ont reçu les capacités adéquates pour mener les activités de façon durable**. Concrètement, les *bajenu gox* : leur formation au préalable et son indiscutable activisme en faveur de la défense des droits des femmes, de la santé sexuelle et reproductive et de l'égalité de genres font d'elles les personnes parfaites pour les former comme parajuristes. Ce projet a contribué au renforcement de leurs capacités et à accroître la légitimité de son travail, en lien avec l'AJS, dont tout le monde reconnaît sa légitimité. **Grâce à leur implication, ancrage social et réseautage, la durabilité du travail et les acquis du projet sont garantis pour le cas de bajenu gox.**

D'autres titulaires de responsabilités ont suggéré de continuer les formations, affirmant que les ateliers sont courts et insuffisants pour une maîtrise des contenus.

La question des *perdiems* est une constante pour l'implication de certaines personnes-ressources qui ont des difficultés à concilier avec leurs responsabilités quotidiennes, et dont la durabilité de son engagement ou participation s'arrêtera à la fin de l'intervention pour cette raison.

Par rapport aux **titulaires d'obligations**, dans ce cas, les Mairies concernées, la situation est un peu plus compliquée. Un seul projet, de deux ans, prévoyant des activités ponctuelles dans le temps, ne peut pas assurer la durabilité de ce travail, par sa nature, comme dit antérieurement, ayant besoin de temps bien plus longs pour assoir les bases. En revanche, **on peut dire qu'on a semé un intérêt, une intentionnalité, des débats, des questionnements, qui pourraient entraîner de suites, si le contexte idéologique et politique du pays est favorable.**

Pareillement pour les cas des **titulaires de droits**, les actions et sensibilisations menées dans le cadre du projet contribuent à avoir une prise de conscience plus claire sur leurs droits et les mécanismes pour les faire effectifs, mais **la durabilité n'est garantie vu le nombre de facteurs qui empêchent leur accomplissement** (sociaux, culturels, politiques, idéologiques, etc). À part ce projet, des entités comme la Boutique de Droits et l'AJS continueront à être présentes sur le terrain pour assurer la continuité du travail.

On doit rappeler à nouveau qu'on est dans un projet qui vise des changements structureaux, qui répondent à des problématiques très ancrées et très puissantes et que, comme tout processus social, a besoin de temps et patience pour comprendre les logiques de son appropriation.

D'autre part, les missions et visions des organisations aussi bien de XCS (qui compte avec un financement similaire pour d'autres communes avec le même bailleur de fonds, et d'autres projets avec des associations référentes au Sénégal en matière de genre et droits humains, comme USOFORAL en Casamance) comme de l'AJS garantissent que le sujet continuera à être traité dans leurs interventions dans le pays.

Le choix de formatrices issues des personnes-ressources de l'AJS et l'appartenance à des réseaux comme Siggil Jiggeen assurent une pérennité du travail à travers des plaidoyers et des actions

collectives. « L'AJS est « incontournable » en tant que lectrice de droits. Nous portons ensemble l'exercice du changement. (Fatou Touré, formatrice en plaidoyer).

## PARTICIPATION

Une analyse du degré de participation a été faite par rapport à l'implication des différents types d'acteurs dans le projet.

- **Titulaires d'obligations** : Les Mairies des quatre communes des départements de Pikine et Guédiawaye sont les principales bénéficiaires de ce projet, car cela aide à l'accomplissement de ces fonctions, comme garantes du bien-être des populations qu'elles desservent. Leur participation dans le projet a été symbolique dans les cérémonies d'ouverture ou clôture des ateliers, avec la cession ponctuelle d'espaces, « mettant à l'aise » aux fonctionnaires qui prenaient parti dans les formations, etc.

Les responsables de la Mairie se sont appropriés le projet, « car ils ont fait l'ouverture des ateliers » (Bajenu gox Wakhinane Nimzatt).

L'implication de la Mairie de Pikine Ouest a été signalée comme paradigmatique, étant une commune pilote pour plusieurs projets d'égalité de genre : *nijaayu gox* (parrains de quartier, équivalents des *bajenu gox* pour les hommes), école des maris, etc. Les agents de « l'état civil » ainsi que d'autres titulaires d'obligations comme procureurs, fonctionnaires de la justice, etc. Ils ont été associés au projet, dans la qualité de participants à des formations.

La participation des entités étatiques, titulaires d'obligations, prévues dans la formulation pour faire partie du Comité de Pilotage, comme la DASSE ou l'AEMO n'a pas été effective dans la pratique, par de « difficultés de coordination du calendrier », selon l'AJS.

- **Titulaires de responsabilités** : il y a plusieurs types de titulaires de responsabilités qui sont intervenus dans le projet, comme journalistes, mamans d'élèves, *bajenu gox*, agents de santé et juristes (Boutiques de Droits). Ils ont aussi participé en tant que bénéficiaires des formations ou exécutants des actions comme des sensibilisations, des programmes de radio, etc. En lien avec les titulaires de droits. Le rôle des promotrices du projet, la XCS et l'AJS, aussi titulaires de responsabilités, sera étudié dans le cadre de l'indicateur de coordination.
- **Titulaires de droits** : la population en général, titulaire de droits de ce projet, a été invitée à participer aux activités A2.R1, A1.R4 et A2.R4. Leur capacité de prise de décision a été circonscrite à leur voix dans les causeries, journées de portes ouvertes, appels lors des programmes de radio ou participation à des manifestations. Selon l'AJS, la prise de la parole de ce collectif (qui n'est pas homogène, incluant des hommes et des femmes, plus et moins âgés, de différentes couches sociales et formations) « ne pose pas de problème » et les échanges « sont libres, selon des règles préétablies de respect et d'écoute ». Par rapport à l'expérience du focus group des participant.e.s aux formations (voir annexe **Restitution du travail sur le terrain**), la distribution de la parole ou la création de groupes plus petits/par sexe ou âge peuvent être des outils efficaces et intéressants. L'utilisation de la langue wolof a facilité l'expression de certaines personnes. On constate qu'il n'y a pas eu de stratégies différenciées pour atteindre les différents profils par rapport à leur sensibilité sur le thème VBG, âge ou accès à la langue par exemple, mais oui par rapport à leur domaine d'intervention (travail).

À notre avis, les mécanismes prévus pour assurer la participation, objet du résultat (1) et notamment de l'activité A4.R1 devraient garantir la révision systématique non seulement de l'évolution du projet, mais aussi des stratégies pour atteindre les buts du même et associer à des représentants de différents niveaux de titularité. Le Comité de Pilotage a été effectivement composé par l'AJS : l'équipe du projet et les points focaux. Les hypothèses formulées dans le cadre logique « Les titulaires sont engagés avec l'exécution du projet » et l'« Engagement des hommes et des femmes pour changer les inégalités de genre » devraient se situer plutôt au niveau des indicateurs, témoignant de la consécution de l'OG.

## DEGRÉ DE COORDINATION

Le projet a été bien exécuté d'un point de vue technique : les activités sont faites et justifiées avec des sources de vérification correctes, documentaires (rapports) et graphiques (photos) ainsi que des copies des listes de présence. Les différences dans les activités prévues et celles exécutées et le calendrier d'exécution ont été minimales, compréhensibles en plus dans un contexte affecté par la post-pandémie, des inconvénients climatiques (période de fortes pluies) et politiques (élections locales et législatives). Les communications avec le bailleur de fonds ont été régulières et ont donné compte des changements, substantiels et non substantiels, et du suivi du projet. **Tout cela témoigne d'un travail de coordination effectif de la part des deux entités porteuses du projet : XCS et AJS.**

En revanche, toutes les deux équipes témoignent de leur côté **des difficultés de communication** : manque de flexibilité d'une part et de rigueur dans la justification de l'autre. En tant qu'évaluatrices, nous n'avons pu constater qu'une insuffisante connaissance de notre mission de la part de l'AJS, le manquement de certains documents traduits au français et la méconnaissance de la prolongation du projet, comme preuves d'un quelconque gap d'information. Pour le reste, nous n'avons pas pu constater d'autres problèmes.

Comme exemple d'un certain sens de l'écoute et de coordination, nous voudrions souligner le changement d'activité A2.R1. Les mécanismes de la coopération sont rigides et peu adaptés aux éventualités, mais dans ce cas-là, la modification de l'activité Journée de Portes Ouvertes de Pikine par une Table Ronde sur la Parité montre comment des reconfigurations sont possibles si le contexte demande de nouvelles interventions, laissant au partenaire local, demandeur de la modification de l'activité, cette capacité. XCS a évalué et assumé cette proposition en la soumettant à l'avis (finalement favorable) du bailleur de fonds.

D'autre part, on constate **la non-coordination avec d'autres acteurs prévus** dans la formulation comme l'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) de Pikine et Guédiawaye, de Direction de l'Action Sociale, Sanitaire et Éducative (DASSE) de Pikine et des comités de protection de l'enfance et conseil des ados, hautement recommandé pour d'autres interventions similaires.

## EMPOWEREMENT, DÉGRÉ D'AUTONOMISATION

Le projet a **contribué au degré d'amélioration de la condition et position des femmes et collectifs défavorisés, notamment dans la prise de conscience de leurs droits et des mécanismes à leur disposition pour les réclamer.** Sont multiples les déclarations obtenues sur le terrain de la contribution des activités de ce projet à ce long chemin de l'autonomisation des femmes, sachant qu'il s'agit d'un contexte socioculturel et politique complexe : multilingue, post et néocolonial, en relation avec l'occident et avec une influence en augmentation de l'extrémisme religieux islamiste.

Nous tenons à souligner l'importance de ce projet traitant ouvertement les VBG, notamment celles qui posent plus de problèmes d'ordre moral (viol dont inceste, mutilations, abus dans les cadres scolaires et religieux, et l'avortement médicalisé). La levée de tabous et l'ouverture de ces débats contribuent à mettre dans le cœur de la société des problèmes qui entravent l'autonomisation des femmes.

Le projet a été conçu pour appuyer des actions visant les **intérêts stratégiques** du collectif titulaire de droits et confronter les titulaires d'obligations et de responsabilités aux conséquences de leurs actes. Nous pensons que des interventions comme celles-ci contribuent à une meilleure prise en charge de l'égalité des femmes et des hommes et à l'autonomisation des femmes, à un moyen terme.

## Conclusions et recommandations

### GÉNÉRALES

- Revoir la logique du projet (cadre logique) afin de trouver la bonne formulation pour l'OS et les résultats, afin d'être en mesure de pouvoir les accomplir, en tant qu'organisation de la société civile, avec des moyens et temps limités.
- Trouver des indicateurs mesurables (ex. âge des enregistrements, enregistrements de cas après avoir fait les modules formatifs, etc) et faire une ligne
- Améliorer la communication et le travail conjoint XCS-AJS dans les différentes phases de la gestion du projet : identification – formulation – exécution – suivi- évaluation – capitalisation

### SUR LE FOND

- Réfléchir à une stratégie de travail autour de la compréhension des concepts qui impliquent les vocables "Féminisme", "Genre", "Masculinité Positive" (intéressant d'explorer les limites conceptuelles et opérationnelles des [« Gooru Mbotay »](#) ), "Droits Humains", "VBG".
- Questionner les concepts importés et travailler dans la conceptualisation en langues nationales et façon de penser locale (Ex. Groupe d'Études et de Recherches Genre et Sociétés [GESTES](#) de Saint Louis)
- Réaliser un diagnostic pour identifier de nouvelles formes de violences, avec un profilage détaillé.

### SUR LA MÉTHODOLOGIE D'IMPLÉMENTATION

- Continuer le travail selon une approche genre et basé sur les Droits Humains (AGBDH)
- Travailler sur une stratégie pour l'axe formatif qui prenne en compte différents niveaux et publics.
- Utiliser des manuels de libre accès dont le contenu a été validé au préalable et répond aux messages véhiculés par le projet.
- Prévoir des mécanismes de suivi de l'application des formations et des restitutions
- Réfléchir aux formats de travail : on conseille de travailler avec des groupes plus petits et opérationnels qui permettent un travail à moyen terme avec les mêmes acteurs/actrices.

- Promouvoir des formats mixtes de formation théorique et d'accompagnements liés à l'application pratique des connaissances.
- Lier la formation théorique à l'appui aux Groupes de Promotion Féminine ou tontines, pour assurer les démultiplications des apprentissages et en même temps consolider les initiatives économiques des femmes (qui sont clés dans la lutte contre les violences économiques et l'autonomisation des femmes)
- Trouver des mécanismes de financement des personnes-ressources pour assurer la durabilité future des actions

### SUR LES TITULAIRES D'OBLIGATIONS

- Réaliser un travail à moyen terme et approfondi sur plusieurs volets qui touchent les VBG avec une seule Mairie, qui permettra de suivre l'évolution dans un temps important et tirer des conclusions sur l'évolution et l'impact, et même le comparer avec une autre commune de référence qui n'a pas implanté le programme. Ça pourrait intéresser le cas de Pikine Ouest où l'on a déjà entamé une démarche ou bien Wakhinane Nimzatt avec la cellule genre qui n'a pas de plan stratégique.
- Travail avec les structures nationales (AEMO, DASSE, Conseils de Jeunes, etc.)
- Exiger des documents et des statistiques sur les cas de VBG

### SUR LES TITULAIRES DE RESPONSABILITÉS

- Continuer le travail avec les *bajenu gox*.
- Inclure un travail en profondeur avec la presse et les journalistes, par leur [capacité d'influence](#) dans l'opinion publique.
- Programmer un travail de révision de l'interprétation des textes coraniques avec les imams et leaders communautaires afin de trouver des références d'égalité dans le cadre de la religion musulmane (majoritaire). (On vous partage une [expérience](#) au nord du Sénégal avec le docteur en anthropologie (UCL), diplômé en islamologie et professeur-assistant à Sciences-Po Rabat (Université internationale de Rabat), Farid El Asri qui a suscité beaucoup d'intérêt chez les jeunes).
- Appui à l'organisation des campagnes de plaidoyer concrètes
- Penser à continuer l'appui aux « boutiques de droits », à travers des activités de journées de portes ouvertes, voire appui économique aux travailleuses qui font la prise en charge gratuite.

### SUR LES TITULAIRES DE DROITS

- Continuer les journées de portes ouvertes incluant des consultations gratuites
- Travailler sur des stratégies séparées et visant les cibles plus sensibles et importantes à conscientiser : jeunes et hommes.
- Utiliser des mécanismes de vulgarisation des lois plus modernes (usage de NTIC) et impactants

## Annexes

- Restitution des résultats du travail de terrain
- Vidéo